

L'Ajournement

importante et viable parmi les sources d'énergie disponibles. Les commentaires du député ne jettent-ils pas le discrédit également sur le Vatican qui a approuvé l'énergie nucléaire il y a quatre ans en y voyant une source d'énergie de remplacement?

M. Waddell: Monsieur le Président, j'ai une observation et une question. J'ai entendu le ministre parler de la Roumanie, de la Corée et de l'Argentine. Il y a d'excellents ingénieurs, personne ne le nie. La vente de réacteurs a suivi une pente descendante et nous avons maintenant touché le fond du baril. Qu'en pense le ministre? Dans notre recherche désespérée de clients, nous devons maintenant nous adresser à des régimes qui ne sont peut-être pas les plus stables du monde. J'aimerais connaître le point de vue du ministre sur cette question mais j'aimerais aussi qu'il aborde un autre problème. Reconnaît-il que la plate-forme électorale du parti conservateur préconisait une enquête publique sur l'avenir du nucléaire? S'est-il oui ou non présenté en faisant sienne cette plate-forme? A-t-il frauduleusement fait sienne cette plate-forme électorale? Si l'industrie nucléaire est si sûre, si productive et si nécessaire pour la création d'emplois, pourquoi les conservateurs craignent-ils tant une enquête sur ses bienfaits?

M. Layton: Monsieur le Président, il me semble qu'exiger une enquête publique en ce moment . . .

M. Riis: C'est vous qui la demandiez il y a deux ans.

M. Layton: Les députés se souviendront du passage suivant de la politique du parti, lu tout à l'heure par mon collègue: « . . . et nous avons décidé de faire participer le public au processus d'approbation ».

M. Fulton: Vous ne l'avez pas fait non plus. Vous êtes un hypocrite.

Le président suppléant (M. Charest): À l'ordre.

M. Layton: Nous pensons qu'il y a de bons marchés pour la technologie du CANDU, mais que cela suppose la pénétration de ces marchés.

M. McDermid: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Le député a traité le ministre d'hypocrite. Je crois que c'est une remarque antiparlementaire qui devrait être immédiatement retirée.

M. Fulton: Ce n'est pas antiparlementaire.

Le président suppléant (M. Charest): À l'ordre, s'il vous plaît. Le député de Skeena (M. Fulton) aurait-il l'obligeance de retirer immédiatement cette remarque?

M. Fulton: Si elle est antiparlementaire, je la retire, monsieur le Président.

M. Layton: Monsieur le Président, dans le feu du débat, elle est passée inaperçue. J'accepte cette rétractation.

M. Fulton: Vous avez fait campagne sur des arguments fallacieux.

Le président suppléant (M. Charest): À l'ordre.

M. Layton: Les peuples du Canada et du monde entier ont actuellement leur enquête approfondie sur l'énergie nucléaire. La catastrophe de Tchernobyl a mis cette question à la une.

M. Riis: C'est à cela que vous pensiez lors de votre campagne?

M. Layton: Quant à l'idée que le Canada devrait râcler le fond de panier, monsieur le Président, je répondrai que nous avons mis au point la technologie la plus poussée à mon avis dans ce domaine.

M. Riis: Prouvez-le.

M. Layton: On l'a prouvé sur le marché.

M. Riis: On peut trouver de la drogue sur le marché.

M. Layton: Cette technologie a fait ses preuves par ses performances. Il est certain que nous sommes en concurrence sur le plan international avec d'autres intérêts, qu'ils soient français ou américains. Nous ne gagnons pas toujours. Nous ne sommes pas les plus gros. Nous n'avons pas autant de ressources que certains autres pays pour appuyer notre effort de commercialisation, mais nous faisons un bon travail.

M. Riis: Même les pots-de-vin n'ont pas marché.

Le président suppléant (M. Charest): Une question ou un commentaire très bref du député d'Algoma (M. Foster).

M. Foster: Monsieur le Président, je voudrais féliciter le ministre d'avoir dit qu'il mettrait fin aux exemptions à l'égard des formes plus poussées de valorisation. Un autre ministre a dit ce matin que l'article de la revue *NuclearFuel* du 21 avril 1986 n'était pas exact, et que le gouvernement ne procédait pas à des négociations pour exclure des formes plus poussées de valorisation de l'uranium de la politique canadienne. Le ministre peut-il nous préciser dans quelles circonstances il accordera une exemption? Est-ce que ce sera pour moins de 5 p. 100 ou de 10 p. 100 des exportations d'uranium? Quelles garanties peut-il donner aux raffineries d'uranium que cette politique ne fera pas l'objet d'un marchandage dans les négociations sur le libre-échange avec les États-Unis?

M. Layton: Monsieur le Président, je voudrais d'abord faire une rectification. Aucune déclaration ne dit qu'il n'y aura pas d'exemptions à la politique de valorisation que nous souhaiterions avoir. Les trois ministres concernés ont décidé, après des discussions avec les représentants du secteur minier et des usines de traitement, de trouver une formule pour se débarrasser de tous les retards. Ils ont pris cette décision il y a quelques mois. Elle est entrée en vigueur l'automne dernier et toutes les parties la respectent, notamment la société Eldorado nucléaire. Voici deux passages:

[Français]

« dont on envisage en ce moment la vente au secteur privé, est un des grands producteurs d'uranium au Canada. Notre compagnie . . . » a dit un de leurs directeurs, « . . . n'a pas trop senti les effets de la récession et de la stagnation du marché des centrales nucléaires. Nous continuerons toujours à vendre notre uranium en plus de convertir de l'uranium naturel étranger en combustible nucléaire qui est utilisé par les centrales électriques à l'étranger ».

[Traduction]

La société Eldorado nucléaire est tout disposée à faire face à la concurrence internationale. C'est ce qu'elle nous a dit.